

## COMMUNIQUÉ

### ENTRAÎNEMENT CONJOINT POUR DES POMPIERS DE LA COURONNE NORD DE QUÉBEC – UN ÉCHANGE DE CONNAISSANCES QUI PROFITE À LA POPULATION

Le 9 novembre 2021 – Courcelette (Qc) – Base de soutien de la 2<sup>e</sup> Division du Canada – Valcartier

Trente-quatre (34) pompiers des services de sécurité incendie des municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier, de la Base de soutien de la 2<sup>e</sup> Division du Canada, Valcartier (Base Valcartier), de Shannon et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ont procédé à un brûlage dirigé le samedi 6 novembre 2021. Cet entraînement conjoint visait surtout à permettre aux sapeurs d'échanger sur leurs procédures d'intervention et d'apprendre à utiliser l'équipement de leurs collègues, de façon à optimiser la force de frappe lors d'interventions conjointes réelles.

Le brûlage dirigé s'est déroulé sur les terrains de l'organisme sans but lucratif (OSBL) Vallée Jeunesse situé au 2355 du boul. Valcartier. Le pavillon Majella-Bouchard étant aux prises avec une infestation de mэрule pleureuse (champignon), les administrateurs de cet OSBL ont décidé de se départir de ce bâtiment en offrant aux pompiers de Saint-Gabriel d'y mettre le feu en guise de pratique. Y voyant une excellente activité d'entraînement, ces pompiers ont proposé à leurs collègues de municipalités voisines d'aussi bénéficier de cette occasion de perfectionnement professionnel.

À cette occasion, les pompiers ont notamment pu appliquer les principes de ventilation, d'attaque d'un feu, d'exploration d'un bâtiment suivant l'extinction du foyer d'incendie, ainsi que de pompage et d'alimentation en eau. Le schéma de couverture de risque en sécurité incendie permet d'allouer les ressources les plus proches du lieu d'intervention, et ce, sans égard aux limites des municipalités précitées (à l'exception de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui n'est pas cosignataire de l'entente tripartite de protection incendie).

#### Citations

« En planifiant ce brûlage dirigé, nous avons voulu faire profiter nos partenaires d'une activité qui soit enrichissante, pédagogique et sécuritaire. Bien que nous ne soyons pas régulièrement appelés à intervenir conjointement sur le lieu d'un incident, il est impératif de s'assurer que nous sommes prêts à le faire efficacement le moment venu. Nous sommes par ailleurs reconnaissants envers l'organisme Vallée Jeunesse d'avoir rendu possible la tenue de cette activité d'apprentissage. »

*M. Stephen McCarthy, directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier*

« Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de nous entraîner avec nos collègues pompiers des municipalités voisines de la Base. Il s'agissait d'une excellente occasion de partager nos connaissances et nos tactiques à mettre en oeuvre lors d'interventions où nous serons appelés à intervenir en renfort. Non seulement ce type d'activité d'apprentissage est bénéfique pour nos pompiers, mais il apporte aussi un avantage certain pour la population que nous protégeons. »

*M. Stéphane Query, chef adjoint du Service des incendies de la Base de Valcartier*

« Un grand nombre d'employés civils et de militaires qui travaillent à Valcartier habitent en périphérie de la Base. C'est donc dire qu'ils font non seulement partie de la communauté militaire de la région de Québec, mais ils contribuent également à la vie communautaire de la couronne nord de Québec. Un entraînement conjoint comme celui-ci, où nos pompiers sont appelés à collaborer avec leurs collègues de municipalités voisines, démontre bien l'engagement de notre personnel à soutenir la MRC de La Jacques-Cartier dans un esprit d'entraide. »

*Lieutenant-colonel Keven Larocque, commandant du Service des opérations du Groupe de soutien de la 2<sup>e</sup> Division du Canada*

## Faits en bref

- Entente tripartite de protection incendie :
  - o implique les services de protection des incendies de Saint-Gabriel-de-Valcartier, de la Base de soutien de la 2<sup>e</sup> Division du Canada – Valcartier, et de Shannon
- Participants à l'entraînement conjoint du 6 novembre :
  - o 20 pompiers de Saint-Gabriel-de-Valcartier
  - o 3 pompiers de le Base Valcartier
  - o 7 pompiers de Shannon
  - o 4 pompiers de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Équipement utilisé le 6 novembre :
  - o 2 pompes portatives
- Véhicules utilisés le 6 novembre :
  - o 2 camions de chef aux opérations
  - o 1 camion échelle
  - o 2 camions-citernes
  - o 2 camions autopompe
  - o 4 véhicules utilitaires
- Objectifs d'entraînement du 6 novembre :
  - o appliquer les principes de ventilation
  - o effectuer l'attaque de l'incendie
  - o procéder à l'exploration du bâtiment suivant l'extinction du foyer d'incendie
  - o accomplir les opérations de pompage et d'alimentation en eau
  - o appliquer et contrôler les règles de santé et sécurité au travail sur les lieux d'une intervention
  - o diriger et gérer une intervention impliquant une mise à feu du bâtiment
  - o mettre en place une équipe d'intervention d'urgence
  - o vérifier l'interopérabilité des communications et la gestion multiservice

## Liens associés

- [DOAD 4007-0, Services de protection contre les incendies du MDN/FAC](#)
- [Service de la sécurité publique de Shannon](#)
- [Service de la sécurité publique de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier](#)
- [Service de protection incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier](#)
- [Entente tripartite des services d'urgence](#) (Base de soutien de la 2<sup>e</sup> Division du Canada, Valcartier – Saint-Gabriel-de-Valcartier – Shannon)
- [OSBL Vallée Jeunesse Québec](#)

– 30 –

## Coordonnées

Lieutenant Philip Rochon  
Officier des affaires publiques  
Base Valcartier  
Tél. : 418 844-5000, poste 7641  
Courriel : [affairespubliquesgs@forces.gc.ca](mailto:affairespubliquesgs@forces.gc.ca)

M. Stephen McCarthy  
Directeur  
Sécurité de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier  
Tél. : 418 670-3111  
Courriel : [directeurssisgdv@videotron.ca](mailto:directeurssisgdv@videotron.ca)